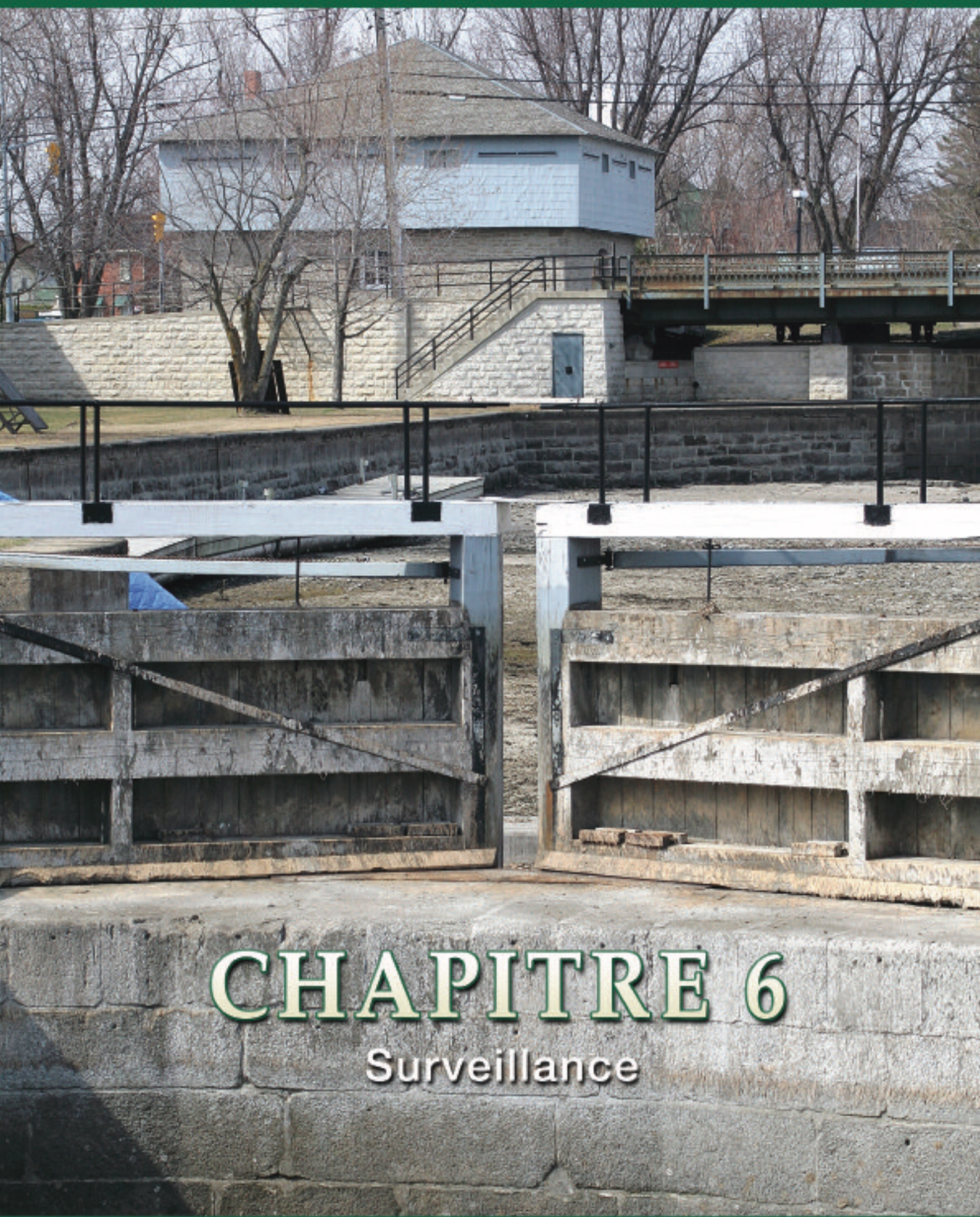




CHAPITRE 6

Surveillance

6. Surveillance

A. Indicateurs-clés permettant de mesurer l'état de conservation

Indicateur	Périodicité	Lieu de conservation des dossiers
Pourcentage des bâtiments du canal, des fortifications et des ouvrages d'art en bon état ou dans un état passable.	Surveillance régulière de toutes les ressources culturelles selon un cycle maximum de trois ans. Données versées dans le système de gestion des biens de l'unité de gestion de l'Est de l'Ontario.	Unité de gestion de l'Est de l'Ontario 34A, rue Beckwith Sud Smiths Falls (Ontario) K7A 2A8
Absence de menace à l'authenticité des tronçons en plans d'eau attribuable au développement externe le long du tracé du canal.	Les projets de développement sont examinés au moment de leur présentation afin de déterminer les incidences potentielles sur les tronçons des plans d'eau.	Unité de gestion de l'Est de l'Ontario 34A, rue Beckwith Sud Smiths Falls (Ontario) K7A 2A8
Pourcentage des visiteurs qui connaissent les valeurs patrimoniales de niveau international de la propriété mise en candidature.	Sondages auprès des visiteurs tous les cinq ans.	Unité de gestion de l'Est de l'Ontario 34A, rue Beckwith Sud Smiths Falls (Ontario) K7A 2A8
Efficacité de la zone tampon de la propriété mise en valeur pour réduire les incidences du développement externe adjacent à la propriété.	Les projets de développement sont examinés au moment de leur présentation afin de déterminer les incidences potentielles sur la propriété mise en candidature.	Unité de gestion de l'Est de l'Ontario 34A, rue Beckwith Sud Smiths Falls (Ontario) K7A 2A8
Évaluation des tendances en matière de fréquentation afin d'identifier les menaces potentielles à la conservation de la propriété mise en candidature.	Tenue à jour des données annuelles sur la fréquentation et rapprochement avec les rapports sur la conservation afin de cerner les incidences.	Unité de gestion de l'Est de l'Ontario 34A, rue Beckwith Sud Smiths Falls (Ontario) K7A 2A8

B. Dispositions administratives pour la surveillance de la propriété

Directeur
Unité de gestion de l'Est de l'Ontario
Agence Parcs Canada
34A, rue Beckwith Sud
Smiths Falls (Ontario)
K7A 2A8

Gestionnaire, Programme des lieux historiques nationaux
Unité de gestion de l'Est de l'Ontario
Agence Parcs Canada
35, rue Centre
Kingston (Ontario)
K7L 4E5

Commandant
Collège militaire royal du Canada
B.P. 17000, succursale Forces
Kingston (Ontario)
K7K 7B4

C. Résultats de rapports antérieurs

L'Agence Parcs Canada a mis en place un programme pour surveiller la santé générale des lieux historiques nationaux d'après des indicateurs établis dans leur énoncé d'intégrité commémorative. L'état des ressources culturelles définies dans les énoncés d'intégrité commémorative du canal Rideau et des fortifications de Kingston est mentionné périodiquement dans les rapports de l'Agence Parcs Canada sur l'état des aires patrimoniales protégées.

Agence Parcs Canada, Rapport sur l'état des parcs 1997

Le *Rapport sur l'état des parcs 1997* est le fruit d'une approche antérieure en matière de production de rapports et ne contient pas autant de détails que les documents subséquents. Dans ce rapport, on s'inquiétait des menaces qui pourraient peser sur le canal Rideau en raison des répercussions potentielles des changements survenant dans des secteurs qui ne sont pas du ressort de l'Agence Parcs Canada.

En réponse à ces préoccupations, on s'est expressément penché sur ces questions lors de l'examen du *Plan directeur du Canal-Rideau* qui a débuté en 2001. La version révisée du plan directeur (2005) contient des stratégies visant à faire participer les intervenants et les autres ordres de gouvernement à la protection des valeurs patrimoniales le long du canal Rideau au moyen des méthodes d'aménagement et des mesures de protection expliquées au chapitre 5.

Agence Parcs Canada, Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées 1999

Dans cette évaluation de l'état du canal Rideau datant de 1999, les programmes de surveillance et de mesures correctives, y compris le programme d'entretien, ont été jugés bons. Selon le rapport, les ouvrages et les bâtiments de la propriété mise en candidature étaient généralement en bon état et leur intégrité commémorative n'était pas altérée. Les terrains et les sites archéologiques ont été jugés

en assez bon état, avec une altération acceptable ou mineure. La principale préoccupation portait sur la nécessité de répertorier les ressources archéologiques. De plus, l'efficacité de la communication des valeurs patrimoniales a été jugée bonne dans l'ensemble, avec une amélioration dans la présentation des messages portant sur l'importance nationale du lieu.

Depuis l'évaluation de 1999, les employés et les archéologues du canal ont entrepris un inventaire des ressources archéologiques subaquatiques. Le *Plan directeur du lieu historique national du Canada du Canal-Rideau* (2005), mis à jour, traite de mesures additionnelles qui seront prises par l'Agence Parcs Canada pour éliminer les sujets de préoccupation mentionnés dans le Rapport de 1999. Il décrit également une stratégie et des mesures particulières pour communiquer efficacement l'importance du canal.

Agence Parcs Canada, Évaluation de l'état de l'intégrité commémorative, Fortifications de Kingston, 2002

Un projet pluriannuel de grande envergure était en cours au fort Henry quand cette évaluation a été entreprise en 2002; par conséquent, les ressources culturelles du fort n'ont pas été incluses dans l'étude. Pour ce qui est des conclusions relatives aux quatre tours Martello, deux d'entre elles (Murney et Shoal) étaient en bon état, tandis que le fort Frederick a été jugé dans un état passable et la tour Cathcart, en mauvais état. L'évaluation reconnaît qu'à l'exception de la tour Cathcart, les ressources culturelles sont préservées et entretenues conformément aux pratiques et aux principes acceptés de conservation du patrimoine.

Le document de 2002 comportait une évaluation de la communication des messages concernant l'importance nationale des fortifications. Bien que des programmes d'interprétation soient offerts au fort Henry, à la tour Murney et au fort Frederick, l'efficacité des communications a été évaluée comme étant médiocre dans l'ensemble, car peu d'efforts sont faits pour mettre en valeur l'importance des cinq lieux en tant que réseau de fortifications.

Depuis la tenue de l'évaluation, en 2002, de nouvelles mesures de conservation ont été prises au fort Frederick et les autorités sur place estiment que les ressources culturelles sont en bon état, à l'exception des remblais qui sont dans un état passable. Quant à la tour Cathcart, les documents de spécification sont achevés, mais les travaux restent à faire.

Des mesures sont prises pour combler les lacunes concernant l'efficacité des communications relatives aux fortifications de Kingston, dans le cadre de la planification de gestion pour le fort Henry et les quatre tours Martello.

Agence Parcs Canada, *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées 2003*

Les données contenues dans le Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées 2003 proviennent principalement de l'évaluation de 2002 des fortifications de Kingston. Ce rapport ne traite toutefois pas du fort Frederick, car ce dernier n'est pas administré par l'Agence Parcs Canada.